

JE PARTAGE LA GESTION DE MON DOSSIER CAF AVEC MON(MA) CONJOINT(E)

Je suis allocataire, je suis responsable des informations transmises pour l'ensemble des membres de mon foyer : déclarations de ressources, demande de prestations, changement de situation...



Je partage la gestion du dossier Caf avec mon (ma) conjoint(e).



ÉTAPE 1 : mon (ma) conjoint(e) crée son compte personnel.



À SAVOIR



Si je ne donne pas la délégation de gestion du dossier Caf à mon (ma) conjoint(e) :

- je suis le (la) seul(e) responsable des informations transmises,
- il (elle) ne peut pas transmettre ou obtenir d'informations concernant le dossier auprès des conseillers de la Caf.

BIENVENUE SUR LE PORTAL DE CONNEXION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

CONNEXION

Créer un compte Déjà un compte ?

OU

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

Qu'est-ce que FranceConnect ?

ÉTAPE 2 : je lui délègue la gestion du dossier Caf.

MES AUTORISATIONS

Accueil / Mon Compte / Gérer Mon Compte / Mes autorisations

GÉRER MES AUTORISATIONS

Vous êtes le responsable de votre dossier Caf. Aujourd'hui, vous êtes seul à pouvoir consulter les données du dossier. Vous pouvez dès à présent autoriser votre conjoint(e) à :

- consulter les droits et paiements
- déclarer des changements
- demander une prestation

J'autorise Eric LEVESQUE à consulter les données du dossier et à réaliser les démarches.

A tout moment, vous pourrez revenir sur votre choix dans le menu "Gérer Mon Compte".

Je transmets mon adresse mail et mon numéro de portable dans l'espace « Mon Compte » afin d'obtenir plus rapidement un nouveau mot de passe en cas de perte ou d'oubli de celui-ci.

MON(MA) CONJOINT(E) EST **RESPONSABLE** DU **DOSSIER CAF** DE NOTRE FOYER

AVEC DÉLÉGATION

DE MON(MA) CONJOINT(E)

Je peux gérer le dossier Caf.
Je suis également responsable des informations transmises : déclarations de ressources, demande de prestations, changement de situation...



Je transmets mon **adresse mail** et mon **numéro de portable** dans l'espace «**Mon Compte**» afin d'obtenir plus rapidement un nouveau mot de passe en cas de perte ou d'oubli de celui-ci.

SANS DÉLÉGATION

DE MON(MA) CONJOINT(E)

Je n'ai pas la délégation de gestion du dossier Caf.
Je ne peux pas transmettre ou obtenir d'informations concernant le dossier auprès des conseillers de la Caf.
Je peux effectuer, **uniquement**, une demande pour les prestations suivantes : l'Ajpa (Allocation journalière du proche aidant), l'Aah (Allocation aux adultes handicapés), le Pala (Prêt à l'amélioration du lieu d'accueil, pour les assistantes maternelles) et le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs).

